

**Fondation neuchâteloise  
pour la coordination de l'action sociale  
F A S**

**Rapport d'activité 2009**



**CENTREVUE**  
autonomie et intégration

**Rue de Corcelles 3  
2034 Peseux**

**Tél: 032 886 80 40  
E-mail: [centrevue@ne.ch](mailto:centrevue@ne.ch)  
[www.centrevue.ch](http://www.centrevue.ch)**

## Comité de gestion de Centrevue

Le comité de gestion s'est réuni à deux reprises en 2009. Il a approuvé les comptes, le bilan, le rapport d'activité 2008, le budget 2010 et les projets à réaliser au cours de l'année 2010. En dehors des séances de comité, le président, le directeur de la FAS et la direction de Centrevue se rencontrent à différents moments de l'année pour assurer un suivi régulier de différents dossiers en cours.

Le comité se compose actuellement de:

Monsieur Daniel Grassi Pirrone président	Economiste - Réseau Urbain Neuchâtelois
Madame Micheline Favre	Représentante de la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants (FSA)
Madame Me Christine Ramseyer	Avocate et notaire
Madame Dresse Leila Sekkat	Ophthalmologue

## Personnel du Centre

De grands changements se sont produits au sein de l'équipe en 2009. Deux ergothérapeutes ont donné leur congé au 30 novembre et au 31 décembre de l'année.

Il s'agit de Madame Sylvie Burki, qui nous a quittés après 14 ans d'activité pour exercer une nouvelle activité plus près de son lieu de vie et de Madame Lucie Schelling qui a souhaité prendre une retraite anticipée après dix années passées dans notre centre. C'est une perte à tous les niveaux pour notre équipe, riches de leur longue expérience dans le domaine du handicap de la vue, spécialisées dans les trois domaines de la réadaptation et personnes attentives et motivées dans leur travail auprès des clients, elles manqueront beaucoup à bon nombre de clients et à leurs collègues. Nous les remercions une fois encore pour l'engagement et la motivation dont elles ont fait preuve durant toutes ces années.

Nous avons engagé au 1<sup>er</sup> décembre un nouvel ergothérapeute, Monsieur Benoît Lepert, déjà formé dans le domaine de la locomotion et riche d'une expérience de 5 ans au sein d'une association typhlophile à Paris. Une autre ergothérapeute, Madame France Fasquel, a débuté son activité le 1<sup>er</sup> février 2010. Ces deux personnes devront au cours des mois à venir se familiariser dans un premier temps avec les techniques de basse vision puis, dans un deuxième temps, suivre la formation d'instructeur en basse vision dispensée par l'Union Centrale Suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA). Les problèmes de spécialisation du personnel au sein de la typhlophilie sont un souci récurant pour les employeurs. Les formations d'instructeurs en locomotion et en basse vision sont longues et coûteuses et le début des cours ne correspond pas forcément à la date d'engagement des collaborateurs. Nous mettons tout en œuvre au sein de notre service pour assurer une formation interne afin de continuer à répondre, sans interruption, aux demandes de nos clients.

Comme nous l'avons déjà indiqué l'année passée, Madame Martine Meyer a remplacé Madame Marcia Daenzer, d'abord pour son congé maternité puis, officiellement, pour le poste d'assistante sociale.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir deux stagiaires assistantes sociales, à temps partiel, Madame Natacha Nicolaï, de janvier à septembre 2009, puis Madame Priscille Fehr, d'octobre 2009 à mars 2010. Avec la présence de deux praticiennes formatrices, Mesdames Christine Noirjean et Martine Meyer, nous avons de bonnes capacités d'accueil de stagiaires et notre centre s'est re-profilé comme partenaire au sein des formations HES dans le domaine social. L'accompagnement de stagiaire est à chaque fois une expérience très positive autant pour l'équipe que pour nos clients car les nouvelles venues ré-interrogent nos pratiques et notre fonctionnement. Nous les remercions pour leur investissement dans leur travail et leur participation au sein de la vie de notre équipe.

Les collaborateurs de Centrevue sont :

Olivier Blaser	Directeur
Christine Noirjean	Directrice-adjointe et assistante sociale
Claude-Alain Badoux	Ergothérapeute
Katia Biloni	Assistante sociale
Sylvie Burki	Ergothérapeute, jusqu'au 30 novembre 2009
Marcia Daenzer	Assistante sociale jusqu'au 30 juin 2009
Nathalie Haussener	Secrétaire
Benoît Lepert	Ergothérapeute, dès le 01.12.2009
Martine Meyer	Assistante sociale dès le 01.04. 2009
Daniel Nicolet	Ergothérapeute
Séverine Schneiter	Assistante sociale
Lucie Schelling	Spécialiste en réadaptation jusqu'au 31.12.2009
Brigitte Zmoos	Secrétaire

Nous remercions chacun pour son engagement, son dynamisme et sa motivation malgré les pressions et les changements constants que vit notre société et tout particulièrement le domaine socio-sanitaire.

Nous adressons aussi nos remerciements aux trois opticiens spécialisés en basse vision, Madame Irène Dedenon et Messieurs Rémy Comminot et Pascal Dick pour leur travail et leur grande disponibilité à réaliser les réfractions optiques dans notre centre.

## **Activités auprès des clients**

Chiffres records pour l'année 2009, nous avons conseillé, à 2 personnes près, 500 personnes malvoyantes ou aveugles (452 en 2008 et 424 en 2007). 70 personnes nous ont contactés pour des informations et du conseil bref et 428 personnes ont bénéficié au minimum d'une heure de prestations (critère OFAS pour l'ouverture d'un dossier).

154 ont droit à des prestations selon l'article 74 de la loi sur l'Assurance Invalidité, 267 bénéficient de prestations selon l'article 101 de la loi AVS et 7 personnes n'ont pas de droit auprès de l'une de ces assurances.

L'augmentation du nombre de clients s'élève à environ 10% par rapport à 2008 et à 15% par rapport à 2007. Ces augmentations s'expliquent par divers facteurs, dont certainement le changement de nom et d'image du Centre, opéré fin 2005.

Cette action a repositionné le service et facilité l'accès à nos prestations par le fait de ne plus stigmatiser les personnes sur le thème du handicap visuel. Les contacts pris par la direction auprès des ophtalmologues en 2006 et 2007 leur ont permis de mieux cerner nos prestations dans le domaine de la basse vision. Enfin, la mise en place de la détection et de l'intervention précoce dans les offices AI et la collaboration qui s'est instaurée avec notre centre ont augmenté nos interventions auprès de personnes encore en activité professionnelle.

## Etat des dossiers

	2009	2008	2007
Nouveaux dossiers de l'année	134	111	91
Dossiers déjà actifs l'année précédente	221	211	219
Dossiers réouverts, non actifs l'année précédente	73	69	61
<b>TOTAL</b>	<b>428</b>	<b>391</b>	<b>371</b>
Informations sans ouverture dossiers	70	61	53

Sur l'ensemble des dossiers, 15 sont des personnes aveugles et 413 sont malvoyantes. 2 sont des enfants de moins de 7 ans, 8 sont âgés entre 7 et 17 ans, 8 ont entre 18 et 25 ans, 46 ont entre 26 et 49 ans, 54 sont dans la tranche d'âge 50 ans et l'âge AVS, 52 se situent entre le début de l'âge AVS et 75 ans, 130 ont entre 76 et 85 ans et 128 sont âgés de 86 ans ou plus.

## Répartitions des clients par catégorie d'assurés selon critères OFAS

	2009		2008		2007	
Personnes ayant droits à des prestations art. 74 LAI	154	36%	144	37%	137	37%
Personnes ayant droit à des prestations art. 101 LAVS	267	62,5%	239	61%	225	61%
Sans droits aux prestations AI/AVS	7	1,5%	8	2%	9	2%
<b>TOTAL</b>	<b>428</b>	<b>100%</b>	<b>391</b>	<b>100%</b>	<b>371</b>	<b>100%</b>

L'augmentation du nombre de clients est très nette. 10 personnes de plus qu'en 2008 ont des droits selon l'article 74 LAI et 28 de plus sont en âge AVS.

En terme de pourcentage, les chiffres restent stables, (36% de personnes ayant des droits AI et 62,5% en âge AVS) mais ils sont calculés sur un volume de personnes plus important puisqu'au total ce sont 37 personnes de plus qu'en 2008 (et 57 par rapport à 2007) pour qui nous avons ouvert un dossier.

## Répartition des heures par catégories d'assurés selon critères OFAS, toutes prestations confondues

	2009		2008		2007	
Nbre d'heures de prestations art. 74 LAI	4370	<b>54,1%</b>	4'745	<b>59,3%</b>	4'457	<b>55%</b>
Nbre d'heures de prestations art 101 LAVS	3586	<b>44,4%</b>	3'117	<b>39%</b>	3'539	<b>43,5%</b>
Nbre d'heures sans droits aux prestations AI/AVS	120	<b>1.5%</b>	139	<b>1,7%</b>	130	<b>1,5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8076</b>	<b>100%</b>	<b>8'001</b>	<b>100%</b>	<b>8'126</b>	<b>100%</b>

Le temps de travail consacré aux personnes ayant des droits selon l'article LAI 74 a baissé de 375 heures. On retrouve par contre 469 heures en augmentation pour les personnes ayant des droits en âge AVS, alors que le temps consacré aux personnes sans droits reste inchangé. De toute évidence, pour répondre à l'augmentation des clients en âge AVS, les professionnels ont dû diminuer leur temps d'intervention auprès de clients en âge AI, sachant pourtant que les situations en intervention précoce demande encore plus d'investissement.

Le nombre total d'heures d'interventions, 8076 cette année, reste stable par rapport à 2008 et 2007. Il révèle ainsi que nous sommes à saturation car malgré le nombre de clients en augmentation nous ne pouvons pas consacrer plus d'heures aux prestations pour les clients.

Contrairement aux années précédentes, il ne nous est pas possible cette année de présenter les statistiques sur les services sollicités et les prestations sociales et en réadaptation par catégories d'âge.

Ceci tient au fait qu'au mois de novembre 2009 nous avons déployé une nouvelle base de données informatique nommée GIDAS pour continuer à fournir nos données statistiques selon les exigences de l'OFAS. L'ancienne base de données "SAMOS", développée dans le cadre du consortium des services d'aide du domaine de la typhlophilie, ne répondait plus et ne pouvait pas être adapté aux exigences actuelles.

Le déploiement de ce nouveau système s'est fait extrêmement rapidement après une phase de test en septembre et octobre. La configuration actuelle des statistiques n'est pas identique à celles de Samos et les ajustements inhérents à tout nouveau système ainsi que le temps à disposition pour ajuster et assimiler tous ces

changements ne nous ont pas permis de développer cette année des statistiques dans la même forme que celles issues du système Samos.

Contrairement à SAMOS, GIDAS est entièrement géré par le SIEN (Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise) et, à terme, il devra être possible de se raccorder aux modules comptables de la FAS, puisque, tant le secrétariat de la FAS que les autres services qui y sont rattachés, utilisent déjà ou utiliseront prochainement les mêmes produits SAI et GIDAS dans leurs différentes déclinaisons.

L'augmentation du nombre de clients, et en particulier des personnes confrontées à l'apparition de leur malvoyance, nous a amenés à réfléchir à la problématique de la conduite automobile. Il arrive parfois que certaines personnes, malgré le fait que leur acuité visuelle soit basse et hors norme, continuent de conduire un véhicule.

Nous avons repris les bases légales fondant la capacité à la conduite automobile et considéré les droits et obligations des professionnels à agir dans ce domaine, sachant que ni les professionnels, ni même le médecin, n'ont l'obligation de dénoncer une personne. Afin de pouvoir informer nos clients des risques mais aussi de l'aide que nous pouvons leur apporter pour réfléchir à d'autres solutions relatives à leur mode de déplacement, nous avons créé une brochure. Elle illustre différentes situations de conduite avec différentes formes de malvoyance, elle rappelle les bases légales et propose l'appui de Centrevue pour la recherche de solutions. Cette brochure fera l'objet d'un envoi aux ophtalmologues dans le courant de l'année 2010.

Toujours dans le domaine de la mobilité, nous avons découvert en 2009 une ébauche du système ABaplans pour la ville de Neuchâtel, système déjà développé en 2008 pour la ville de Genève. Ce système de plans généré à partir de données informatiques issues du cadastre permet d'accéder à une représentation extrêmement réaliste et précise de lieux et des trajets que les personnes aveugles ou malvoyante vont réaliser. Les plans sont imprimés en relief et déposés sur un écran tactile qui renseigne la personne en associant des informations verbales et tactiles sur divers équipements de l'environnement urbain. Ce système est également un outil formidable pour développer les capacités de représentations chez les enfants malvoyants et aveugles, puisqu'il permet d'établir des plans d'une ville à différentes échelles allant de la ville entière au détail d'un carrefour ou d'une rue en particulier.

Le projet présenté ne consistait qu'en une ébauche et il doit être développé de manière beaucoup plus consistante pour être fonctionnel. En accord avec le président du comité de gestion et le directeur de la Fondation, nous avons donc décidé de mener à bien ce projet avec l'Ecole d'Ingénieurs de Genève et d'instaurer un partenariat avec le service de Géomatie du canton de Neuchâtel. Au préalable, des contacts ont été pris avec ce service pour obtenir la gratuité des données cadastrales et des recherches de fonds ont été entreprises en 2009 pour assurer le financement complet de ce projet. Il sera réalisable en grande partie avec le soutien de la Loterie Romande.

L'évènement le plus marquant en 2009 pour Centrevue reste, sans conteste, les journées portes ouvertes réalisées les 15 et 16 mai à la gare de Neuchâtel en partenariat avec la maison Accesstech de Neuchâtel. Tant sur le plan de la fréquentation, de l'assortiment en moyens auxiliaires que du relais médiatique, ces

journées ont été un franc succès. La fréquentation a dépassé nos attentes et elle a montré que ce genre de manifestation répond aux attentes de nos clients. Cela leur permet d'accéder rapidement à une gamme complète de moyens auxiliaires, qu'ils soient informatiques, optiques, électroniques ou destinés à la vie quotidienne. Ce type d'évènement leur offre également la possibilité de bénéficier d'un rapide conseil tant d'un point de vue social qu'en réadaptation et un suivi plus complet peut être offert après la manifestation.

Cette offre permet à des personnes qui ont déjà bénéficié de nos services par le passé de se ré-informer et de découvrir les nouveautés dans le domaine des moyens auxiliaires. Pour d'autres, cela représente l'occasion d'initier un premier contact avec notre institution dans un cadre moins formel. Ces journées portes ouvertes ont certainement eu une incidence sur le nombre de nouveaux clients comptabilisés cette année. Il est certain, par ailleurs, que cette expérience est à renouveler à une fréquence de 3 à 4 ans pour avoir suffisamment de matière nouvelle à présenter.

Cette année nous avons été sollicités et avons collaboré avec l'Office de l'Assurance Invalidité dans plusieurs situations d'intervention précoce avec des personnes malvoyantes. Au préalable, nous avons rencontré au mois de février le directeur de cet office avec notre président de comité de gestion. Nous avons pu évoquer le cadre légal de la détection et de l'intervention précoce, ce que chaque partenaire pouvait attendre de l'autre en terme de collaboration et de financement des prestations directement adressées aux bénéficiaires. Il s'avère par contre qu'aucun financement n'est destiné en contrepartie pour le travail fourni par Centrevue, même si, dans certaines situations, les interventions se déroulent hors du cadre fixé par l'article LAI 74 et par les contrats de prestations.

Les situations en intervention précoce représentent un suivi intense et à haute fréquence, tant d'un point de vue du travail social que de la réadaptation. Les deux secteurs doivent être réactifs, doivent travailler en réseau et se confronter au monde de l'économie.

Ces expériences ont démontré que l'Assurance Invalidité et les employeurs attendent de nous de nouveaux rôles et de nouvelles compétences que nous devons redéfinir. Grâce à ces interventions et la bonne collaboration qui prévaut avec les collaborateurs affiliés à la détection et à l'intervention précoce, plusieurs places de travail ont pu être maintenues. Ce n'est malheureusement pas le cas dans toutes les situations. Certains employeurs ne jouent pas le jeu de l'intégration professionnelle comme souhaité dans la 5<sup>e</sup> révision de l'Assurance Invalidité ou alors il peut aussi arriver, malheureusement, que la situation visuelle de la personne ne permette plus une activité professionnelle quelle qu'elle soit.

Les compétences professionnelles de Centrevue ont fait leur preuve et nous avons montré que notre Centre a la capacité de relever ces nouveaux défis et que nous sommes des partenaires compétents et indispensables dans l'intégration professionnelle des personnes handicapées de la vue.

## **Représentations dans le but de soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées**

Nous assurons toujours diverses représentations ou participons à des groupes de travail en lien avec la problématique du handicap visuel afin de développer des solutions, tant d'un point de vue architectural que social ou juridique.

Nous sommes engagés principalement dans les comités ou groupes suivants:

- Association Forum Handicap Neuchâtel
- Association Neuchâteloise des Institutions d'Action Sociale (ANIAS)
- Communauté de travail des services sociaux privés neuchâtelois
- Commission des transports et des barrières architecturales de Forum Handicap NE
- Commission de la mobilité de la ville de Neuchâtel
- Groupe de construction adaptée en Suisse Romande
- Collèges des chefs de service pour handicapés de la vue de Suisse romande
- Commissions de la formation continue de l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA)
- Groupe romand des professionnels de la typhlophilie

Nous sommes également des partenaires dans différentes formations dispensées à l'école Pierre-Coullery à la Chaux-de-Fonds, dans des homes et réalisons plusieurs séances d'information sur le handicap visuel auprès de diverses institutions du domaine médico-social ou auprès d'étudiants.

Nous participons aussi à la sensibilisation du grand public et cette année encore, dans le cadre de la journée mondiale de la canne blanche du 15 octobre, deux collaborateurs ont accompagné des représentants de la section neuchâteloise de la FSA à un stand en ville de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Le thème de cette année faisait référence aux lignes de guidage posées au sol dans les lieux publics. Les passants pouvaient tester et s'informer des avantages de ce système uniforme qui fait son apparition dans les villes de Suisse et du canton.

Depuis deux ans, nous collaborons avec le CSP (Centre Social Protestant) dans le cadre d'un programme de prévention à l'endettement des jeunes "Les ficelles du budget", en collaboration avec l'ensemble des services sociaux du canton de Neuchâtel. Les collaborateurs sociaux interviennent dans les classes d'adolescents dans les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et évoquent les problèmes de l'endettement, leurs conséquences et la tenue de budgets.

Pour terminer, en collaboration avec l'association Retina Suisse, nous avons organisé en automne une conférence à l'intention des personnes atteintes de rétinite pigmentaire ou d'autres dystrophies rétinienne, pour les informer de l'état des recherches dans ce domaine, des perspectives de traitement et pour leur présenter ou rappeler nos prestations,

## **Bilan 2009**

Comme nous l'avions évoqué dans notre dernier rapport, nous avons pu rencontrer le directeur de l'Office de l'Assurance Invalidité du canton de Neuchâtel et nous avons pu évoquer le mode de collaboration dans le cadre des interventions précoces. Cette première année s'est déroulée avec satisfaction pour tous, même si, comme nous l'avons déjà dit, toutes les situations professionnelles n'ont pas pu être maintenues. Il nous reste maintenant, sur la base de nos premières expériences, à affiner et à clarifier l'étendue de nos compétences mais aussi leurs limites dans les situations de réorientation et de reclassement professionnels, en fonction des attentes de l'Office AI.

Nous avons également traité la question de la conduite automobile sous différents aspects, celui du client, celui du professionnel social, celui du médecin et celui du législateur. Pour ancrer notre réflexion et disposer de matériel d'information, nous avons réalisé une brochure papier, visible aussi sur notre site Internet, à transmettre à divers partenaires tels que nos clients, les médecins et d'autres acteurs du domaine social et médical.

Enfin, les journées portes ouvertes ont été mises sur pied conformément à ce que nous avons annoncé et elles ont connu, comme relaté plus haut, un grand succès.

Le bilan 2009 est donc réjouissant, car, malgré la charge de travail importante, l'équipe de Centrevue a pu réaliser les objectifs qu'elle s'est fixée.

## **Perspectives 2010**

Cette année, nous allons nous attacher en premier lieu à former et à accompagner les deux nouveaux ergothérapeutes récemment engagés, pour qu'ils maîtrisent les techniques de la basse vision et qu'ils connaissent l'ensemble des moyens auxiliaires, optiques, électroniques, informatiques et les autres moyens de la vie quotidienne adaptés spécifiquement au handicap visuel. En parallèle, ils vont suivre les cours d'introduction dispensés par l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles et seront supervisés par leurs collègues dans leurs interventions auprès des clients.

Nous aimerions également mener une réflexion sur le mode de réponse à fournir aux personnes en phase d'apparition du handicap visuel. Ces nouveaux clients viennent essentiellement s'informer et solliciter nos services pour trouver le plus souvent des solutions en relation avec la gestion de la lumière et pour acquérir des moyens grossissants "simples" pour la lecture.

Nous développerons le système "ABApans", de plans tactiles et vocaux pour améliorer les déplacements et la représentation de lieux pour les personnes très malvoyantes et aveugles dans le canton, en collaboration avec l'Ecole d'ingénieur de Genève. Nous associerons aussi à ce projet des personnes handicapées de la vue pour que le système et sa configuration répondent à leurs besoins.

Enfin, en 2010, nous fêterons les 30 ans d'existence de Centrevue et nous mettrons sur pied différentes actions et en particulier la mise en fonction officielle du système "ABApans" en automne 2010.

Olivier Blaser  
Directeur de Centrevue

<b>COMPTES 2009</b>	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges du personnel	879'580.40	
Charges d'exploitation	163'461.86	
Achats moyens auxiliaires	39'980.00	
Aides et réadaptation individuelles	5'200.70	
Virements aux fonds de réserve	45'000.00	
<b>RECETTES</b>		
Subvention OFAS		739'805.40
Subvention canton		170'000.00
Subvention communes		18'227.60
Ventes moyens auxiliaires		41'692.75
Dons, collecte et legs		71'615.00
Recettes diverses		8'266.40
Prélèvement des fonds de réserve		54'234.00
<b>Excédent de charges 2009</b>		<b>29'381.81</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>1'133'222.96</b>	<b>1'133'222.96</b>

<b>BILAN 2009</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Caisse	<b>3'774.20</b>	Créanciers	<b>622.35</b>
CCP	<b>261'988.72</b>	Avances reçues	-
CC BCN	<b>55'806.75</b>	Passifs transitoires	<b>46'313.60</b>
Avances CSHV	<b>10'573.85</b>	Réserve informatique	<b>26'257.89</b>
Impôt anticipé	<b>1'050.97</b>	Réserve formation	<b>12'530.16</b>
Débiteurs	-	Réserve aides directes	<b>12'181.85</b>
Actifs transitoires	<b>5'229.80</b>	Réserve mobilier	<b>3'318.05</b>
Mobilier - Matériel	<b>3'593.10</b>	Réserve mat. réadaptation	<b>8'520.85</b>
		Réserve 30ème	<b>10'000.00</b>
		Réserve projet ABAPlans	<b>45'000.00</b>
<b>Excédent de charges 2009</b>	<b>29'381.81</b>	Capital	<b>206'654.45</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>371'399.20</b>		<b>371'399.20</b>

Tous ces rapports, comptes et bilans  
ont été approuvés par  
le Conseil de la Fondation neuchâteloise  
pour la coordination de l'action sociale  
siégeant le 8 juin 2010  
à La Chaux-de-Fonds.